



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

**Compte-rendu de la réunion
tenue le samedi 6 octobre 2018
au restaurant « La Pépinière »
6, place Saint Augustin à Paris 8^{ème}**

I – ACTUALITÉS

Présentées par Laure de La Chapelle

1. Nadal de Montfort et les dossiers Pelletan

Il me faut revenir plusieurs années en arrière : à l'époque où, sous les lambris du Musée de l'Histoire de la Médecine (12 rue de l'Ecole de Médecine, Paris 6^{ème}), on avait enterré définitivement, une nouvelle fois, le roi Louis XVII.

C'était son cœur qu'on avait tronçonné et analysé ; toute discussion était désormais impossible et Philippe Delorme pouvait proclamer urbi et orbi : « La science confirme le verdict de l'histoire, il n'y a plus d'énigme Louis XVII » (Philippe Delorme, 19 avril 2000).

Il faut en convenir, en l'an 2000, tout le monde avait oublié que le petit Capet avait un frère aîné, Louis Joseph, mort en 1789, et la question d'attribution du cœur à l'un ou l'autre frère, qui aurait dû se poser immédiatement aux scientifiques comme aux historiens, n'avait jamais été soulevée. Il n'empêche, le coup fut rude. Monsieur Hamann, et moi-même à sa suite, fûmes désarçonnés au départ par cette affirmation sans débat et sans contradiction possible, et nous décidâmes de réagir.

Une pensée impertinente me revint à l'esprit presque aussitôt : un de mes amis avait été alerté par l'annonce médiatique des analyses ADN pratiquées sur le viscère royal conservé à Saint Denis ; il m'avait envoyé, peu de temps auparavant, un exemplaire de la « Revue Rétrospective » de 1894. Ce magazine, un des premiers, abordait les aspects historiques de cette histoire de cœurs.

Il m'est possible de révéler aujourd'hui que cet ami, dont je viens de parler, s'appelait Nadal de Barthès de Montfort ; il est décédé à Gonnevillle en Cotentin le 8 août dernier. Je voudrais ici reconnaître ce que mes recherches lui doivent sur l'existence de deux cœurs. Il avait en effet en sa

possession les archives du docteur Philippe Jean Pelletan, le chirurgien qui autopsia l'enfant du Temple, et les tint à ma disposition pendant plusieurs mois.

Le docteur Philippe Jean Pelletan eut un fils aîné : Pierre Pelletan, qui avait épousé Sophie de Barthès de Marmorières. Cette famille se divisa en deux branches : les Barthès de Montfort, qui devinrent la branche aînée, et les Marmorières, qui demeurèrent cadets. Par voie d'héritage, Nadal de Barthès de Montfort avait hérité de tous les dossiers du chirurgien du temple et fut donc en mesure de me les communiquer.

Il faut savoir que le contenu des documents Montfort m'était devenu indispensable depuis que je n'avais pu avoir accès aux archives Pelletan du Musée de l'Histoire de la Médecine.

Ce n'est pas faute à une honorable fonctionnaire d'avoir essayé en vain d'entraver toute consultation des dossiers du célèbre chirurgien conservés dans cette institution publique ... On doit reconnaître les tentatives répétées de la directrice de l'époque pour ne pas m'indiquer leur emplacement et, après que j'aie découvert très vite de visu le dossier Pelletan dans sa bibliothèque, pour en réduire de façon drastique la lecture et m'en interdire toute photocopie.

Aucune autorisation pour un chercheur soupçonné de ne pas adhérer aux hypothèses historiques de Monsieur Delorme ...

Qu'il me soit permis par contre de remercier ici sa collègue, Madame Bernadette Molitor, bibliothécaire à la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine, qui s'ingénia à me trouver certains documents anciens de la « Chronique Médicale » et photocopia elle-même tous ceux qui étaient en mauvais état de conservation.

2. Madame Royale vue par « Secrets d'Histoire »

Cette émission, fort bien illustrée par ailleurs, renferme parfois quelques incongruités, comme la remise d'un placet par la princesse lors d'une visite impromptue de Robespierre. Ce papier aurait été une demande de renseignements sur son frère. Comment ne pas voir l'impossibilité d'une telle démarche ? Madame Royale n'était pas au courant de l'arrivée subite de Robespierre, ne connaissait pas l'identité de son visiteur, n'avait ni le temps, ni la possibilité de rédiger une supplique, etc ...

Quant à la Comtesse des Ténèbres, dont l'existence avait soulevé nombre de polémiques, la pauvre prétendante, réduite à l'état de fantôme, ne put faire dans ce film qu'une apparition de quelques secondes ...

3. Nouvelles brèves

Indiquée par plusieurs de nos membres, que je remercie, une exposition signalée dans plusieurs médias et qui vient de se terminer au Musée de la Révolution de Vizille. Elle comportait plusieurs tableaux de Louis XVII. Malheureusement, ces œuvres sont pour la plupart du 19^{ème} siècle et représentent un adolescent dégingandé, décharné et malade, tel qu'on le présentait sous le régime de Louis-Philippe. Et qui n'avait pas grand-chose à voir avec la morphologie possible du petit Capet à dix ans.

A noter également, un livre de Charles Eloi Vial : « La famille royale au Temple », aux éditions Perrin.

Mais, bien sûr, toujours la même version officielle de la mort de Louis XVII au Temple. Les survivantistes sont encore soupçonnés de préconiser une évasion du Dauphin dans un panier à linge, ce qui montre une belle ignorance des hypothèses crédibles. Réjouissons-nous cependant qu'ils ne soient plus traités de mystico-dingos ou de naundorffistes fanatiques.

II – L'EXIL DE MADAME ROYALE A VIENNE DE 1796 A MAI 1799 – LE ROLE DE MADAME JOSEPHA DE CHANCLOS

Par Marcel Huwaert

Extraits du livre d'Anne Muratori-Philip : « Madame Royale » (voir pages 218 et suivantes).
Ce petit exposé que je vous présente a été rédigé en hommage à notre regretté Jean-Pierre Gautier, grand connaisseur de la Famille royale française.

Petit rappel

Madame Royale, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, avait été échangée contre des prisonniers français détenus en Autriche et qui avaient été livrés par le général français Dumourier.

L'arrivée de Madame Royale à Vienne

Dès son arrivée, elle fut conduite dans le plus bel appartement du défunt empereur Léopold II. Elle fut présentée à l'impératrice Marie-Thérèse de Bourbon-Sicile¹, fille du roi Ferdinand de Naples et de Marie-Caroline, sœur de Marie-Antoinette.

L'impératrice aurait montré peu d'égard à l'encontre de la fille de Louis XVI.

L'attitude de l'empereur François II vis-à-vis de Madame Royale

L'Empereur décréta que Madame Royale devait rompre tout contact avec les Français.

Madame de Soucy reçoit son bob de sortie de Madame Royale.

François II était au courant que Madame Royale éprouvait beaucoup de sympathie à l'égard de l'archiduchesse Marie-Christine² et de son époux, le duc de Saxe-Teschen.

Elle rencontra, par hasard semble-t-il, le comte Axel de Fersen au retour de la messe, le 19 février.

Le choix de l'Empereur d'une personne qui va s'occuper de Madame Royale

Il s'agit de la comtesse Josepha de Chanclos.

L'Empereur ne pouvait choisir qu'une personne qu'il connaissait depuis longtemps. Elle fit partie de la cour de l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, connaissait intimement la première épouse de l'Empereur, Elisabeth Wilhelmine de Wurtemberg. Mais Josepha de Chanclos fut la grande maîtresse de l'archiduchesse Marie-Louise, fille aînée de l'Empereur.

Selon l'auteur du livre dont j'ai extrait des passages, Marie-Thérèse-Charlotte « avait estimé que Madame de Chanclos était une excellente personne ».

Agée de cinquante-cinq ans en 1796, elle connaît le français et elle va s'occuper d'introduire Madame Royale dans l'univers de la cour. Mais elle va respecter scrupuleusement les consignes strictes de l'Empereur. Quand on connaît le caractère de François II, il faut marcher au doigt et à la baguette. Madame de Chanclos va surveiller son courrier, surtout la correspondance avec Louis XVIII. Elle va contrôler aussi les visites. Cela n'empêchera pas Madame royale d'éprouver de la considération à l'égard de sa surveillante. Selon Anne Muratori-Philip, c'est à Josepha de Chanclos que Madame Royale confiera ses affaires, trois ans plus tard, à l'heure de quitter Vienne.

En conclusion, malgré le contrôle tatillon dont elle fut l'objet, Madame Royale ne fut pas mécontente de son séjour à Vienne. On aurait pu craindre le pire.

¹ L'empereur François II d'Autriche fut marié quatre fois.

² Rappel : l'archiduchesse Marie-Christine, fille de l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse et sœur de Marie-Antoinette, était la tante de l'empereur François II.

III – LE DEPUTE JEAN-BAPTISTE HARMAND ET LES DERNIERS MOIS DE LOUIS XVII

Par Frédéric Plancard

Introduction

Jean-Baptiste Harmand dit Harmand de la Meuse, né à Souilly, croise la route de Louis XVI et/ou de sa famille à au moins trois reprises.

Il fut élu député de la Meuse à la Convention Nationale, au Conseil des Anciens et enfin au Conseil des Cinq Cents.

Il laisse un ouvrage publié en 1814 puis augmenté en 1820 : « *Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événements remarquables de la Révolution* ».

Qui est Jean-Baptiste Harmand ?

Il naît le 10 novembre 1751 à Souilly de Jean Dieudonné Harmand, né en 1725 à Maizey (55), qui est dit « *marchand* » au moment de sa naissance et de Françoise Baudot, née à Saint-Mihiel (55) en 1729. Jean-Baptiste Harmand est le troisième enfant sur les dix de cette première union de Jean Dieudonné.

Jean-Baptiste Harmand, lui, se mariera à Bar-le-Duc le 4 janvier 1791 avec Madeleine Margueritte Wolbrette, née à Saverne dans une famille de magistrats. Le couple aura deux filles : Marie Louise Félicité, née à Bar-le-Duc, et Clémence, née à Paris au 136 rue d'Anjou dans l'actuel VIII^e arrondissement. La descendance est encore présente à notre époque.

Sa formation

On sait juste par diverses biographies que Jean-Baptiste Harmand fit ses études au lycée de Verdun, aujourd'hui collège Buvignier, et qu'il fut « *placé au séminaire par son père qui aurait désiré en faire un prêtre* » lit-on dans « *Biographie de JB Harmand de la Meuse* » publié en 1862 à Metz par Eugène Bouillon³, son petit-fils.

Visiblement, la prêtrise ne lui convenait pas. Et c'est là que les biographies divergent. Il va vraisemblablement se sauver du séminaire pour s'engager dans l'Armée, sans doute dans le régiment Vivarais infanterie.

Nous avons un document non daté conservé aux Archives Départementales de la Meuse⁴, intitulé : « *Tableau de la conduite politique et morale de JB Harmand, ex député de la Meuse depuis la Révolution* », il explique aux Directeurs qu'il est « *Avocat en 1776 après un cours d'études assez distingué, je portais, dès cette époque dans toutes les affaires dont j'étais chargé le caractère et les principes de la Révolution* ». Il ne parle pas du tout d'armée.

La Révolution

Harmand écrit, dans le même document, que par ses prises de positions, il fut « *excédé d'injures et de libelles de la part des royalistes et menacé d'être assassiné. Je suis arrivé à la Convention Nationale ayant sur moi ma condamnation pour être pendu de la part des émigrés* ». Il fit partie des Thermidoriens et applaudit à la chute de Robespierre.

Disons que dans ses missions et quand il le put, il fit libérer des royalistes ou des prêtres. Il fut envoyé en mission notamment à l'armée de Moselle et en Charente mais aussi à Limoges. Dans ces départements aussi il se fit proche des milieux royalistes.

³ AA195 aux AD55

⁴ 87 J 102

Sa carrière parlementaire

Elle débute par son élection comme député de la Meuse le 7 septembre 1792.

Il va siéger dans « *La Plaine* ». Durant son mandat à la Convention, il fut nommé au Comité de sûreté générale, visiblement du 15 brumaire An III (5 novembre 1794) au 5 mars 1795. De la mi-octobre 1795 à 1798, il est élu au Conseil des Anciens. Puis il est élu au Conseil des Cinq-Cents du 14 avril 1798 au 26 décembre 1799 où il vécut « en direct » le coup d'Etat du 18 brumaire de l'An VIII (9 novembre 1799).

Sa première rencontre avec Louis XVI

Elle se déroule alors qu'il est étudiant en droit à l'université de Reims. Il est dans la ville alors que Louis XVI est sacré Roi de France le 11 mai 1775. Il assiste donc aux festivités. Mais il n'est qu'un anonyme dans la foule.

La première visite à la prison du Temple

Toujours selon le texte consacré à Louis XVI dans son ouvrage, Harmand la situe le 20 octobre 1792 en fin de matinée.

On l'a dit, il est élu à la Convention Nationale le 7 septembre 1792. Il part pour Paris entre cette date et celle de sa visite à Louis XVI au Temple le 20 octobre suivant.

Il souhaite, sitôt arrivé à Paris, approcher Louis XVI. Il explique pourquoi et où il le rencontre : « (...) *Je désirais ardemment le voir dans une position aussi différente qu'elle est inconcevable pour ceux mêmes qui l'ont vue : il était alors au Temple ; je voulais comparer et réfléchir, et je ne pensais pas à la moisson de douleur que j'allais recueillir* ».

On s'aperçoit qu'Harmand rend visite à Louis XVI au moment où le roi est déjà dans son appartement du 2^e étage de la grosse tour, cinq jours avant l'arrivée du dauphin et six du reste de la famille. Il s'adresse à Pétion, qui refuse de l'emmener voir le roi. Il s'adresse ensuite à Manuel, procureur-syndic de la commune de Paris qui a escorté le roi au Temple le 13 août. Harmand se procure une écharpe de municipal pour pouvoir entrer. Ils prennent un fiacre, loué rue Saint-Honoré, et prennent en route deux autres personnes dont Harmand tait le nom et qui ne sont pas non plus de vrais municipaux.

Ils arrivent au Temple. Le Roi est là, « *et je vis qu'il faisait sortir le dauphin d'entre ses jambes, en le dirigeant vers un tabouret placé à sa gauche et près de son fauteuil* ». Etrange, le 20 octobre, le Dauphin est là ainsi que le reste de la famille et de l'entourage. Seul le roi devrait être présent.

Manuel vient lui dire que la royauté est abolie en France et qu'il n'existe plus ni dignité, ni décorations. Ce n'est qu'un prétexte, peut-être pour approcher le roi qui porte encore ses décorations et demande à la reine une paire de ciseaux. Il entreprit de découdre le Saint-Esprit brodé sur sa veste. Il n'y arrive pas. Appelle Cléry et lui demande que cela disparaisse le lendemain. Et il retire également son cordon bleu. Harmand décrit aussi les larmes dans les yeux des personnes présentes.

Il fait dire à Louis XVI : « *Eh bien messieurs êtes-vous contents ? J'en suis bien aise, il était temps que cela finit ; je le désirais autant que vous, pourvu que cela vous rende plus heureux, mais j'en doute* ».

Harmand regarde également le livre que le Roi lisait à leur arrivée : c'était Horace, l'ode *rectius vives*...

Ainsi s'achève cette visite. On peut se demander si Harmand l'a vraiment vécue où s'il l'enjolive puisqu'il ne dit que des choses qui sont connues. Dans l'ouvrage d'Alcide du Bois de Beauchesne

« *Louis XVII, sa vie* » l'auteur place ce moment le 7 octobre 1792 à 6 h du soir. On y retrouve peu ou prou ce que dit Harmand.

Le procès de Louis XVI et le vote d'Harmand de la Meuse

Harmand assiste au procès de Louis XVI qui débute le 10 décembre 1792 et se termine par le premier appel nominal le 15 janvier 1793 et le cinquième le 19 janvier.

Harmand comme tous les autres doit répondre à trois questions : 1- Louis est-il coupable de conspiration contre la Liberté de la Nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat ? 2- Aura-t-on recours à l'appel au peuple avant l'application de la peine ? et enfin 3- Perdra-t-il la vie ?

Harmand répond oui au deux premières et non à la dernière.

Il explique son choix dans un opuscule de quelques pages intitulé « *Opinion de J.B. Harmand, député du département de la Meuse sur le jugement de Louis XVI* ». Lors du troisième appel nominal, sur la peine méritée par Louis XVI, il choisit le bannissement de Louis XVI et de sa famille.

La Chute de Robespierre

JB Harmand, si l'on en croit Henry Poulet, un auteur lorrain, « fut l'un des plus violent Thermidoriens et il eut à cœur, comme membre du comité de sûreté générale de faire mettre en liberté un grand nombre de détenus »⁵. Il était visiblement un des suivants sur la liste du tribunal révolutionnaire.

La seconde visite au Temple

Cette seconde visite pose le même problème de datation.

L'intéressé dans son ouvrage la situe « au début du mois de pluviôse An III qui correspond au courant de février 1795 », moment où les commissaires de la commune de Paris, qui avait la surveillance du Temple, vinrent au Comité de sûreté générale dont il faisait partie pour faire un rapport sur l'état de santé de Louis XVII. Dont on sait qu'il croupit seul au 2^e étage de la Grosse tour.

Bref, les commissaires disent à Harmand que l'enfant ne parlait plus et qu'il présentait des grosseurs au poignet sous le genou. Harmand explique que le Comité le nomma commissaire pour aller voir Louis XVII.

Il situe cette visite donc quatre mois avant la mort de Louis XVII. C'est la même date dans les mémoires sur Louis XVII de Jean Eckhard. Idem dans la biographie toute récente d'Hélène Becquet chez Perrin. Charles-Eloi Vial dans son tout récent ouvrage chez Perrin la situe au 19 novembre.

Cependant, elle est située le 19 décembre 1794 par Paul Sainte-Claire Deville dans « *A la recherche de Louis XVII* » qui cite un arrêt du Comité de Sûreté générale du 27 frimaire An III soit le 17 décembre et la visite deux jours plus tard. Idem pour Madame Royale qui, dans « *Journal de ce qui s'est passé au Temple* », la situe elle aussi le 19 décembre 1794.

On lui adjoint deux députés, membres du Comité : Jacques Reverchon de Saône et Loire, Montagnard qui vota la mort du roi, et l'obscur François Jacques Antoine Mathieu dit Mathieu de Reichshoffen, plutôt modéré.

Aux Archives Nationales, se trouve un registre mentionnant les actes traités par la Convention Nationale. Il est adressé « *aux commissaires préposés à la garde du temple* ». Le mot original est signé par Mathieu, Reverchon et Harmand et est daté du 29 frimaire, soit le jour de leur visite au Temple. Il semble donc que la bonne date pour la visite soit celle du 19 décembre 1794.

⁵ In *Le Pays Lorrain*, juillet 1907.

Harmand part dans une envolée lyrique en préambule de son récit. Puis il raconte sa rencontre et constate le mutisme de l'enfant du Temple.

Il en donne aussi une description physique. C'est une description qui va faire dire plus tard que ce n'est pas Louis XVII. D'ailleurs on a dit, pour prouver que c'était bien Louis XVII et non pas un enfant substitué, qu'Harmand connaissait Louis XVII pour l'avoir déjà vu en 1792. D'une part, plus de deux ans séparent ces deux visites et la première a duré quelques minutes. D'autre part, l'enfant a pris aussi deux ans, il a changé et il est malade. Difficile de dire s'il aurait pu le reconnaître... Ou n'était-il simplement pas dupe.

Les commissaires s'ouvrent aux municipaux des mauvaises conditions de détention et donnent des ordres. Il signale également la visite du Docteur Desault qui fut mandé pour aller le voir juste après. En fait en mai suivant. Harmand mélange un peu les dates.

Harmand explique aussi qu'aucun rapport officiel ne fut fait mais seulement en comité secret au Comité de Sûreté.

Sorti de la cellule de Louis XVII, Harmand se rend au-dessus dans celle de Madame Royale. Alcide du Bois de Beauchesne, lui, place la visite le 27 février 1795. Il ne doute pas de la sincérité des sentiments d'Harmand mais dans sa rencontre avec Gomin, ce dernier explique que les questions qu'il met dans sa bouche sont en fait posées par Mathieu et qu'Harmand est resté peu loquace.

Sa mission à Brest

Cette mission qu'il situe juste après sa visite au Temple eut lieu, en fait, en mars 1795. Soit trois mois après.

C'est une affaire étrange que cette mission aux Indes pour aller renforcer, contre les Anglais, le sultan de Mysore : Tipu Sahib. L'expédition tourne court et ne quittera jamais Brest. Jean-Baptiste Harmand revient à Paris pour siéger au Conseil des Anciens en octobre 1795, soit sept mois après son départ de Paris et quatre mois après la mort de Louis XVII.

Le coup d'état du 18 brumaire An VIII

JB Harmand siège alors au Conseil des Cinq Cents. Harmand applaudit des deux mains à ce coup d'Etat. Mise tout sur Sieyès. Il en écrit même une petite plaquette à ce sujet. Et son ralliement au 18 Brumaire lui font obtenir le poste de :

Premier Préfet du Haut-Rhin

L'expérience est rapide. Harmand de la Meuse fut le premier préfet du Haut-Rhin du XII ventôse An VIII, le 2 mars 1800, au 9 frimaire An IX, le 30 novembre 1800 soit seulement huit mois !

Visiblement, dès son arrivée à Colmar, il se met à dos des gens influents qui demandent son rappel à Paris. Il doit quitter Colmar mais son ralliement au coup d'état de Brumaire et au Consulat lui procure deux propositions :

Consul à Santander et consul à Dantzig

Dans « La biographie universelle, ancienne et moderne » de 1839 on trouve une assez longue notice. Après l'épisode de la préfecture du Haut-Rhin, « *Harmand fut nommé consul à Saint-Ander puis consul général à Dantzig* », mais, ajoute la notice, « *dominé par une fatale influence, il ne voulut se rendre ni à l'une, ni à l'autre de ces destinations* ». Un dossier est consacré à Harmand de la Meuse aux archives diplomatiques⁶.

⁶ P/6299

On constate un échange de lettres entre Chaptal, alors ministre de l'intérieur, Talleyrand et même Bonaparte.

Pour Santander, il tergiverse, demande du temps, se dit flatté, réclame de l'argent et l'obtient. Mais ne part jamais.

Le 11 brumaire An 10, le 2 novembre 1801, Bonaparte le nomme Commissaire aux relations commerciales à Dantzig en Prusse. Harmand remercie Bonaparte, mais lui dit qu'il sort d'une grave maladie et qu'il est en convalescence. Il demande au Premier Consul la faveur de ne partir qu'au printemps suivant et réclame le paiement de ses indemnités depuis sa nomination jusqu'à son départ. Et ça va marcher. Mieux, il va demander autre chose. Il souhaite « *avoir auprès de lui un sous-commissaire qui puisse l'aider dans ses fonctions* ».

Mais le 16 nivôse an 11, le 6 janvier 1803, Harmand n'est toujours pas parti et Talleyrand lui écrit : « *Le premier consul veut que vous partiez immédiatement* ». Il lui demande de passer au ministère pour recevoir de l'argent pour ses frais de voyage et d'établissement ainsi que son passeport. C'est le dernier document le concernant. Harmand n'est pas parti.

La disparition

Aux archives nationales un document explique qu'un notaire parisien M^e Antoine-Louis Gillet avait rédigé un acte de notoriété le 5 août 1808 « *constatant la disparition de M. Jean-Baptiste Harmand ancien préfet de Strasbourg* ». C'est de Colmar, mais c'est bien lui. C'est l'acte 367... l'acte en question est le seul qui manquait ! Tous les autres étaient là !

Henri Poulet dans son article, sans en donner les références, écrit qu'après ses refus d'emplois diplomatiques : « *L'ancien préfet du Haut-Rhin vint se réfugier à Paris où il se livra à des travaux de jurisprudences et à des recherches littéraires pour les compilations du libraire Panckoucke* ».

En tout cas, il réapparaît. En 1813, si l'on en croit Henri Poulet qui cite des documents des Archives Nationales : une lettre de Saint-Germain-en-Laye qui propose ses services à Napoléon. Il est ensuite incarcéré le 18 juin 1813 à Sainte-Pélagie et cite une lettre d'Harmand. On ne sait pas pourquoi il est incarcéré mais il est libéré le 1^{er} juillet 1813 et placé sous la surveillance de la police à Souilly. Il aurait été « *renvoyé de Paris à cause de sa mauvaise conduite et de ses propos contre le gouvernement* ». Effectivement, quelques maigres documents se trouvent aux AD55 concernant cette mise sous surveillance.

Selon Henri Poulet, il envoie encore plusieurs lettres pour obtenir des emplois dans la police et le grade d'officier de la LH ! La dernière est datée du 17 juillet 1815, elle est adressée à Talleyrand. C'est Louis XVIII qui est sur le trône de France. Harmand n'aura pas davantage l'oreille du Roi qu'il ne l'a eue de Napoléon.

La mort de Jean-Baptiste Harmand

Elle est romantique en diable ! Le Narrateur de la Meuse raconte cette fin pour le moins étonnante dans son édition du 23 mars 1816, un mois après le décès de Jean-Baptiste Harmand. En quelques mots, il explique qu'un homme de 70 ans environ est tombé dans la rue du Monceau Saint Gervais à Paris, dans le quartier de l'hôtel de ville. Qu'il fut conduit à l'hôtel Dieu mais qu'il décéda en route et que les papiers trouvés dans ses poches permirent de l'identifier.

On trouve aussi l'anecdote dans Lenôtre : « *La Fille de Louis XVI* » en 1921. Il explique « *qu'on portât le corps à la morgue* » et qu'on trouva sur lui un billet : « *A son Altesse Royale, Madame la Duchesse d'Angoulême. Votre Altesse daignera-t-elle pardonner à un des membres de l'effroyable Convention Nationale ?* »

Etait-elle en fragments ? Vivait-il chez Lenoir, un écrivain public ?

Rien ne vaut les archives. Celles de la préfecture de police de Paris recèlent le registre de la morgue de Paris⁷. Pour l'année 1816, l'acte d'enregistrement 171 du 24 février concerne Harmand de la Meuse : « *Reçu, un cadavre du sexe masculin, lequel a été ramassé expirant rue du Monceau Saint-Gervais et envoyé à l'hôtel Dieu par Monsieur le commissaire de police du quartier de l'hôtel de ville, le dit cadavre étant décédé avant que d'arriver audit hospice et paraît être âgé d'environ soixante ans, taille d'un mètre soixante-dix centimètres, cheveux blancs liés en queue, front haut, sourcils gris, yeux bleus, nez pointu, bouche moyenne, menton rond, ayant une plaie sur le sourcil gauche paraissant avoir été faite en tombant, plus une cicatrice sous le bras droit dans le côté paraissant provenir d'un coup d'épée* ». Reçu sans doute lorsqu'il fut militaire. C'est une cicatrice. On sait aussi comment il est vêtu : « *Le dit, vêtu d'une redingote brune, un habit bleu, boutons blancs de métal (métal), un gilet à raye jaune en laine, un morceau de drap gris pour servir de chemise, une cravate de soie noire, culottes jaunes, bas de laine grise et souliers à cordon, un chapeau rond, le tout mauvais* ». Sans être en haillons, Harmand de la Meuse porte des vêtements de mauvaise qualité et usés.

Enfin, que trouve-t-on dans ses poches ? Selon le registre, une seule chose : « *Il a été trouvé dans ses vêtements un morceau de papier commençant par ces mots : « A son Altesse Royale, Madame la duchesse d'Angoulême. Madame, votre Altesse royale daignera-t-elle pardonner à un membre de l'effroyable Convention Nationale ? » et finissant par ceux-ci : « Assurer à la France épuration, le salut de son Roi ».* »

A mon sens, le mot n'a pas été recopié dans son intégralité, il nous manque la partie centrale. A aucun moment, on ne dit, comme c'est le cas dans les autres notices du registre, l'identité de la victime si cela est possible. Dans la marge est inscrit : « *Reconnu* » et « *inhumé par la famille* ». En bas de la notice, le scribe suppose la raison de sa mort : « *le dit mort de misère et a été inhumé le 27* », soit trois jours plus tard.

Pour ajouter une touche de mystère. Dans l'opuscule biographique de son petit-fils publié à Metz en 1862, on lit que quelques jours avant sa mort, il avait écrit à sa famille en disant qu'il avait déposé un manuscrit chez un éditeur où il dévoilait « *les secrets les plus extraordinaires dont il avait été amené à être témoin et presque l'acteur dans les diverses phases de sa vie politique* ».

IV – METTERNICH (1773-1859), CHANCELIER D'AUTRICHE ET LES BANQUIERS ROTHSCHILD

Par Marcel Huwaert

Extraits du livre « Les financiers qui mènent le monde » de Henry Coston (pages 75-78).

Salomon de Rothschild est devenu l'ami personnel de Metternich auprès duquel il entretenait un agent de renseignement, Gentz, le propre bras droit du chancelier.

James, un autre associé de la famille Rothschild, a été fait consul général d'Autriche à Paris, jouissant d'une situation de premier plan à la cour du roi Louis-Philippe, son obligé.

Lorsque Salomon de Rothschild apporta à Metternich la nouvelle de la proclamation de la République en France, le vieux chancelier s'écroula sans connaissance dans son fauteuil. L'émeute sévit en Bohême et en Hongrie. Tout l'Empire autrichien trembla sur ses bases.

Les entreprises des Rothschild étaient liées à la monarchie des Habsbourg. L'édifice du vieux Amschel, fondateur de la dynastie, risquait de s'écrouler sous la poussée des peuples révoltés contre Vienne.

⁷ LA-6

Sous l'arrivée de Napoléon

A Vienne, que Salomon avait dû quitter, la banque était restée quelque temps entre les mains de fondés de pouvoir et de secrétaires. Mais lorsque le vieux Metternich revint dans la capitale de l'Empire, la Maison Rothschild regagna de l'influence, sa richesse demeura intacte.

Metternich à Dijon, 1814 – intrigues ou piège ?

Remontons en arrière avec Metternich. Pourquoi Metternich vint à Dijon et n'était pas à Paris ?

Cet épisode se situe pendant la Campagne de France pour déloger Napoléon. Le traité de Chaumont⁸ fut un traité d'alliance des quatre puissances anti-françaises proposé par Castlereagh, ministre des affaires étrangères anglais. Si Metternich signe ce traité, il ne pourra résister aux exigences du Tsar, car le risque de paix séparée avec Napoléon ruinerait les espoirs autrichiens.

Metternich va regretter d'avoir signé ce traité et, dès le 12 mars, le Tsar convoqua Metternich en pleine nuit et lui demanda si l'on avait interdit à Schwarzenberg (le chef de l'armée autrichienne) de combattre. Metternich riposta énergiquement. L'empereur François confirma la confiance totale à Schwarzenberg. Je passe les faits d'armes. Avec la défaite de Marmont, Napoléon donne l'ordre du retrait. Les alliés fixèrent au 10 mai le dernier délai à Napoléon pour accepter de signer un traité de paix. Schwarzenberg avait commencé à marcher sur Paris.

Alors se produit un fait étonnant.

L'empereur François, Metternich, Castlereagh sont à Bar-sur-Aube. Schwarzenberg ne fait rien pour qu'ils le rejoignent. De plus, il leur conseille de rejoindre l'Armée du Sud et de prendre la route de Dijon. En réalité, il veut se débarrasser d'eux. Alors, du 25 mars au 7 avril, François, Metternich, les diplomates, Hardenberg, chancelier de Prusse, resteront à Dijon sans rien savoir de ce qui se passe à Paris, à trois cent kilomètres d'eux.

Pourquoi ? Ce que voulait Schwarzenberg, c'était le sabotage, car ce dernier était opposé à la politique de médiation de Metternich.

Schwarzenberg prendra Paris. Il sera le grand vainqueur de Napoléon et c'est le Tsar qui conduira les négociations. Le roi de Prusse ne compte pas et Hardenberg est coincé à Dijon. Les conseillers du Tsar sont Stein, adversaire de Metternich, Pozzo di Borgo, le pire ennemi de Napoléon.

Metternich, cette fois-ci, fut piégé et subit une cruelle défaite personnelle.

V – LE CONTRE-AMIRAL TROUDE ET LOUIS XVIII

Par Quentin Troude

Le Journal du contre-amiral Troude sera publié dans un prochain « Cahier ».